

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 26 janvier 2022

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ET SNCF RÉSEAU S'ENGAGENT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE DES TRAINS RÉGIONAUX HAUTS-DE-FRANCE

Franck Dhersin, Vice-Président de la Région Hauts-de-France en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports et Luc Lallemand, Président Directeur Général de SNCF Réseau, ont signé, ce jour, en présence de Nathalie Darmendrail, Directrice territoriale de SNCF Réseau, le contrat de performance 2022-2024 liant SNCF Réseau et la Région. Objectif : améliorer la performance des circulations sur le réseau régional Hauts-de-France, à travers des engagements réciproques de SNCF Réseau et de la Région Hauts-de-France.

Un objectif commun

Afin d'améliorer la qualité de service des circulations voyageurs, le contrat de performance régional jalonne l'amélioration progressive de la performance du réseau ferroviaire, et est mis en œuvre pour une durée de 3 ans. Il s'agit du quatrième contrat de performance engagé en France après celui de la Région Sud, celui de la Région Normandie et celui de Nouvelle-Aquitaine.

La contribution de SNCF Réseau à la performance des circulations régionales Hauts-de-France est de trois ordres :

- offrir une infrastructure performante, adaptée au volume de trains en circulation, fiable et faisant l'objet de délais d'interventions rapides en cas de défaillance ;
- exploiter le réseau de façon optimale, en rendant les travaux à l'heure et en ordonnant la circulation des trains pour faire respecter leurs horaires, limiter les retards qu'ils peuvent accuser en gare ou en ligne et éviter les effets de propagation des retards de trains vers les autres ;
- et maîtriser les causes externes qui perturbent l'exploitation du réseau : intempéries, végétation, heurts d'animaux, accidents de personnes, bagages abandonnés, actes de malveillance...

L'objectif fixé par le contrat de performance Hauts-de-France est d'améliorer la régularité des trains en travaillant d'une part sur la performance de l'infrastructure (voie, caténaires, signalisation, passages à niveau ...), d'autre part sur son exploitation (anticipation des demandes de circulations, articulation avec les plages travaux, ...).

Des engagements concrets

Ce contrat de performance est le fruit d'un partenariat équitable, au bénéfice des voyageurs, élaboré grâce à un travail mutuel des équipes de la Région Hauts-de-France et de SNCF Réseau engagé depuis novembre 2020.

Le contrat de performance détermine plusieurs actions, de façon à réduire le nombre d'incidents préjudiciables à la qualité de service :

- Pour SNCF Réseau : optimiser la maintenance de l'infrastructure (voie, caténaires, signalisation, passages à niveau ...), restituer à l'heure les travaux, informer le plus en amont possible pour une information des voyageurs la plus efficace, digitaliser la capacité du réseau pour plus de circulations ;
- Pour la Région Hauts-de-France : fournir les éléments nécessaires à SNCF Réseau afin de construire un plan de transport robuste. Dans ce contexte, SNCF Réseau aura le souci d'accompagner au mieux la Région Hauts-de-France sur tous les sujets de conception de l'offre de service voyageurs en anticipant notamment la réalisation des travaux de régénération avec une desserte répondant au mieux aux enjeux de mobilité du quotidien.

Le contrat vise ainsi un taux d'irrégularité des circulations régionales liées au périmètre d'intervention de SNCF Réseau limité à 2,2% en 2024 – elle était de 2,4% en 2021 et de 2,5% en moyenne ces 3 dernières années.

En outre, SNCF Réseau met en œuvre des plans d'actions thématiques (prévention des aléas saisonniers, plan faune, ...) pour anticiper les causes externes qui perturbent l'exploitation du réseau.



« La Région Hauts-de-France formule, à travers ce contrat de performance, une attente très forte en matière de qualité de service, pour tous les usagers. Nous espérons, notamment par une maintenance optimisée des infrastructures et une anticipation des travaux de régénération des lignes améliorer de manière significative le service que les usagers du TER en Hauts de France sont en droit d'attendre »

Franck Dhersin, Vice-Président de la Région Hauts-de-France en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports



« SNCF Réseau et la Région Hauts de France poursuivent ensemble un même objectif, majeur, au service des clients du train : la haute qualité de l'offre de transport. Ce contrat de performance scelle l'engagement fort de SNCF Réseau autour de mesures très concrètes pour la performance de l'infrastructure ferroviaire et l'optimisation de son exploitation. »

Luc Lallemand, Président Directeur Général de SNCF Réseau

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité.

Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure.

Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 5,9 milliards d'euros en 2020. www.sncf-reseau.com

A propos de SNCF Réseau Hauts-de-France

SNCF Réseau et ses partenaires engagent 339 millions d'euros en 2022 pour le renouvellement et le développement du réseau ferré en Hauts-de-France, auxquels s'ajoutent 170 millions d'euros de SNCF Réseau pour la maintenance courante.

Retrouvez notre actualité et nos principaux chantiers sur le site

<https://www.sncf-reseau.com/fr/reseau/hauts-de-france>

Contact presse SNCF Réseau

Hélène DROSZCZ

07 87 66 58 03

helene.droszcz@reseau.sncf.fr

Contact presse Région Hauts-de-France

Peggy COLETTE

06 75 93 38 28

peggy.collette@hautsdefrance.fr